

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

**SANARY
SUR MER**

Ville de Sanary sur Mer (83)
1 place de la République
CS 70001
83112 Sanary sur Mer

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Sanary sur Mer (83)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21830123200011

Code postal / Ville : 83112 Sanary sur Mer**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** COT_25_05**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Emilie CARA - Tél : +33 494329766 - Mail : emilie.cara@sanarysurmer.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir avis à manifestation d'intérêt - Sont éligibles à candidater au présent Appel à manifestation d'intérêt, les personnes morales de droit privé (associations « loi 1901 », associations à but lucratif, entreprises / sociétés, etc.), intervenant dans le domaine des activités précitées notamment à l'égard du plus grand nombre et œuvrant prioritairement sur le territoire communal.

Capacité économique et financière : Voir avis d'appel à manifestation d'intérêt

Capacités techniques et professionnelles : Voir avis d'appel à manifestation d'intérêt

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** **Lundi 16 février 2026 - 16:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Nature et conformité des activités - Pertinence et impact pour les publics - Cohérence du montage (voir pondération dans l'avis d'appel à manifestation d'intérêt)

Seuls les dossiers complets seront évalués. Tout dossier de candidature n'ayant pas obtenu la note moyenne de 50 points / 100 points ne sera pas sélectionnable.

Section 4 : Identification du marché**Intitulé du marché :** AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT PRÉALABLE A L'ATTRIBUTION DE CONVENTIONS D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC BASE NAUTIQUE DE SANARY SUR MER**Classification CPV :** 92610000**Type de marché :** Services

Description succincte du marché : Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la sélection de structures aptes à développer, au sein de la base nautique municipale de Sanary-sur-Mer, des activités nautiques non motorisées, encadrées ou non, ainsi que des actions d'animation et de valorisation du site, compatibles avec :

- la vocation publique de l'équipement,
- son fonctionnement en régie municipale,
- les impératifs de sécurité, de protection de l'environnement et de partage des usages.

Cette démarche s'inscrit dans la politique sportive, éducative, sociale et touristique de la Commune, et vise notamment à :

- favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique des activités nautiques ;
- soutenir le tissu associatif local et les initiatives d'intérêt général ;

- promouvoir les sports nautiques comme vecteurs de sensibilisation à l'environnement marin;
- encadrer le développement d'activités compatibles avec l'intérêt public et l'organisation du site.

Les activités proposées devront s'inscrire en cohérence avec les orientations municipales et le cas échéant les dynamiques portées par les fédérations sportives compétentes.

Dans le cadre du présent avis à manifestation d'intérêt, il est distingué deux catégories d'occupation :

- à usage d'intérêt général non lucratif : activités sportives associatives désintéressées
- à usage économique : activités comportant une exploitation économique

Lieu principal d'exécution : Parking de l'esplanade, 83110 Sanary-sur-Mer

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotи : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Les candidats sont obligatoirement tenus de prendre connaissance des lieux avant de candidater. La visite des lieux pourra se faire durant la période de publication. Les candidats devront contacter la direction des sports au 04 94 32 97 48.

Autres informations complémentaires :

Les candidats pourront exploiter tous les créneaux horaires disponibles de la base nautique tous les jours de l'année de 8h à 21h, sous réserve des répartitions réalisées par la Ville selon les propositions des candidats à l'issue de la présente procédure de sélection préalable. Les candidats devront proposer leurs créneaux horaires d'occupation préférentiels dans leurs dossiers de candidature.

La durée d'occupation proposée aux candidats retenus est fixée à un (1) an, renouvelable,

-jusqu'à six (6) ans en sus de la saison sportive en cours dans le cadre d'un usage économique (toute activité payante visant des recettes, y compris si portée par une association) lorsqu'un plan d'investissements est produit et que la durée est strictement nécessaire à leur amortissement.

-pour une durée totale de douze (12) ans dans le cadre d'un usage d'intérêt général (association au sens loi 1901, activité désintéressée, pas de distribution de bénéfices, accès à tous, tarifs encadrés, etc.) , sous réserve du maintien du caractère désintéressé de l'activité et de sa conformité aux objectifs municipaux.

Les documents à produire par les candidats ainsi que les modalités d'examen des candidatures et des offres sont indiquées dans le Règlement de la consultation disponible sur le lien suivant : https://www.marches-securises.fr/perso/Sanary-sur-Mer_83/

La Ville se réserve la possibilité de pouvoir négocier avec certains candidats sélectionnables afin de pouvoir pleinement mettre en adéquation les différentes activités retenues. Les modalités pratiques des négociations sont données aux candidats invités à négocier.

Date d'envoi du présent avis

19 décembre 2025